

**Avis adopté**

Séance plénière du 26 juin 2024

***L'espace francophone : relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme***

**Déclaration du groupe Santé & Citoyenneté**

Plus qu'une langue, la francophonie est un village mondial, un espace de valeurs partagées.

Et parce qu'il transcende les frontières, le Français constitue une opportunité d'approfondir nos liens et de repenser nos relations à l'international, notamment dans le domaine économique et numérique.

C'est précisément l'objet de cet avis. Parmi les 10 préconisations proposées, 2 d'entre elles ont plus particulièrement retenu l'attention de notre groupe.

La première résonne avec acuité dans le contexte actuel.

Elle réclame une "simplification de la délivrance de visas de circulation" entre pays francophones, pour des publics notamment d'étudiants.

En favorisant les mobilités, cette ouverture représente une opportunité économique majeure pour l'espace francophone.

La deuxième préconisation insiste sur l'importance de la formation et du soutien financier en direction de l'égalité de genre et de l'autonomie économique et financière des femmes.

Cet axe, plus encore dans le champ du numérique où les femmes sont trop peu présentes, doit s'élever en priorité.

Plus globalement, parce qu'elle est porteuse de valeurs universelles, de coopération et de solidarité, la francophonie doit contribuer à définir des normes économiques autour des notions de justice, de solidarité et de transparence.

Enfin, notre groupe se félicite de la participation et de la contribution de plusieurs Conseils économiques et sociaux francophones à l'élaboration de ce travail, qui s'inscrit dans la perspective du prochain sommet de la francophonie.

Pour toutes ces raisons, **le groupe Santé et Citoyenneté a voté en faveur de cet avis.**